

SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
DU LUNDI 20 MARS 2023**

N°04-2023

Approbation du compte de gestion 2022

Le Comité du Syndicat Mixte du Pôle Hippique de Saint-Lô (SMPH) s'est réuni Lundi 20 Mars 2023 à 9 heures 30 en présentiel et par visioconférence, sur convocation du 13 mars 2023.

La séance est présidée par M. Jean MORIN, Président du SMPH.

Secrétaire de séance : M. Sylvain LETOUZÉ.

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

PARTICIPANTS (avec voix délibérative) :

Membres titulaires :

M. Jean MORIN	Conseiller départemental, Président du Syndicat Mixte du Pôle Hippique de Saint-Lô
M. Jean-Claude BRAUD M. Hervé AGNES	Conseiller départemental, par visioconférence Conseiller départemental
Mme Malika CHERRIERE M. Sylvain LETOUZÉ Mme Florence MAZIER	Conseillère régionale – Région Normandie Conseiller régional – Région Normandie Conseillère régionale – Région Normandie
M. Mickael GRANDIN M. Loïc RENIMEL	Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo
Mme Emmanuelle LEJEUNE	Maire de la Ville de Saint-Lô

EXCUSÉE :

Mme Stéphanie CANTREL	Conseillère municipale - Ville de SAINT-LO
-----------------------	--

Approbation du compte de gestion 2022

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de séance du Comité syndical du 20 mars 2023 ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 établi par le payeur départemental présentant les résultats identiques à ceux du compte administratif 2022 ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité du Syndicat Mixte du Pôle Hippique, à l'unanimité des membres participants, approuve le compte de gestion 2022 avec les résultats présentant un **excédent global de 2 639 686,45 €** se répartissant comme suit :

- Section de fonctionnement : un excédent de 2 219 149,36 euros
- Section d'investissement : un excédent de 338 591,79 euros.

POUR EXTRAIT CONFORME,
**Le Président du Syndicat Mixte
du Pôle Hippique de Saint-Lô,**

Jean MORIN

